



École
secondaire
de la Cité

MANDATS RÉGIONAUX ET DIMS

Info-Cité

Vendredi 21 août 2026, numéro 1

MOT DE L'ÉQUIPE DE DIRECTION

C'est avec un grand plaisir que nous débutons cette nouvelle année scolaire. Nous sommes impatients d'accueillir nos nouveaux élèves et de retrouver nos anciens après cette période estivale.

Comme chaque année, nous mettrons tout en œuvre pour développer et maintenir un sentiment d'appartenance à l'école et soutenir la réussite scolaire de votre jeune, nos élèves. La bienveillance, l'accomplissement et la collaboration seront les valeurs mises de l'avant tout au long de l'année scolaire.

Tous les membres du personnel se joignent à nous pour vous souhaiter une excellente année scolaire : le plaisir d'apprendre et le bonheur à partager !

Isabelle Desmeules, directrice

Véronique Denis, directrice adjointe (mandats régionaux)

Émilie Gagné, directrice adjointe par intérim (régulier et accueil)

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES PARENTS

Vous êtes tous conviés à assister à l'assemblée générale de parents qui aura lieu le mercredi 9 septembre à 18 h. C'est à ce moment que les parents désirant s'impliquer au conseil d'établissement pourront se manifester.

Veuillez prendre note que la première séance du conseil d'établissement aura lieu le mercredi 7 octobre à 18 h 30.

Au plaisir de vous rencontrer !

COMMUNICATION AVEC LES MEMBRES DU PERSONNEL

Il est important pour nous que vous preniez le temps de motiver l'absence de votre enfant. Vous devez appeler au secrétariat de l'école au numéro de téléphone suivant 418-686-4662 et choisir l'option #2.

Si vous désirez communiquer avec un membre de la direction, nous vous invitons à composer le numéro de téléphone suivant 418 686-4662 et choisir l'option #3. Votre message sera transmis à la direction concernée, qui fera un retour d'appel le plus rapidement possible.

En ce qui concerne les communications avec les enseignants, vous pouvez le faire par téléphone au 418 686-4662 et choisir l'option #3. Il est aussi possible d'écrire un message dans l'agenda scolaire de votre jeune ou utiliser la plateforme ClassDojo.

Ils communiqueront avec vous lorsqu'ils ne seront pas en présence des élèves entre 8 h 00 et 16 h 30. Les communications auront lieu du lundi au vendredi.

RENCONTRE DES PARENTS

Lors des journées pédagogiques du mois d'août, certains parents seront invités à se présenter à l'école avec leur jeune afin de rencontrer l'équipe-classe qui travaillera auprès de lui. Il est possible que la professionnelle et la direction soient présentes lors de cette première visite. Dans le doute, n'hésitez pas à communiquer avec le secrétariat au 418-686-4662 et choisir l'option #2.





HORAIRE ADAPTÉ POUR LA RENTRÉE SCOLAIRE 2026-2027

Afin de répondre aux besoins personnalisés de tous, le personnel de l'école accueillera les élèves selon les modalités et l'horaire qui suit :

- Le lundi 31 août : Accueil des élèves DIP (horaire régulier)
- Le mardi 1^{er} septembre : Accueil des élèves DIMS (demi-groupe)
- Le mercredi 2 septembre : Accueil des élèves TSA ET DIMS (demi-groupe)
- Le jeudi 3 septembre : Accueil des élèves TSA (demi-groupe)
- Le vendredi 11 septembre : Fête de la rentrée

Nous vous invitons à consulter les documents transmis au cours de l'été pour connaître le groupe dans lequel se trouve votre jeune. Dans le doute, n'hésitez pas à communiquer avec le secrétariat au 418-686-4662 et choisir l'option #2.

FÊTE DE LA RENTRÉE

L'équipe-école souhaite prendre le temps de bien accueillir les élèves en passant du temps de qualité avec eux. Ainsi, il y aura la fête de la rentrée le vendredi 11 septembre en après-midi. Les activités offertes seront sous la supervision de l'ensemble des membres du personnel.

PROTECTEUR NATIONAL DE L'ÉLÈVE

Le Protecteur national de l'élève (PNE) est une institution autonome et externe au réseau scolaire. Il représente l'ombudsman de l'éducation au Québec.

Le PNE veille au respect des droits des élèves fréquentant les établissements d'enseignement préscolaire, primaire et secondaire des réseaux publics et privés, ainsi que des enfants recevant un enseignement à la maison. Il s'assure notamment de la qualité des services qui leur sont rendus et du suivi donné par les établissements aux signalements ou aux plaintes concernant des actes de violence à caractère sexuel.

Vous pouvez accéder aux informations en ligne en cliquant ici :

<https://www.quebec.ca/gouvernement/ministeres-organismes/protecteur-national-eleve>

PROJET DE RÈGLEMENT SUR LES RÈGLES DE CONDUITE AU PRIMAIRE ET AU SECONDAIRE : CIVISME, CELLULAIRE, ÉCOUTEURS ET APPAREIL MOBILE

Vous avez assurément entendu parler du projet de règlement sur les règles de conduite au primaire et au secondaire. Nous souhaitons vous transmettre les règles qui devront être appliquées auprès de nos jeunes du secteur du secondaire.

Les règles de conduite doivent interdire aux élèves d'utiliser un cellulaire, des écouteurs et tout autre appareil mobile personnel sur les terrains et dans les bâtiments de l'école, sauf lorsque cette utilisation est requise pour l'un ou l'autre des motifs suivants :

1. Les modalités d'intervention pédagogique prises par l'enseignant;
2. L'état de santé d'un élève;
3. Les besoins particuliers d'un élève handicapé ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (nous évaluerons la pertinence d'appliquer ce règlement auprès de certains de nos jeunes du secteur des mandats et de la DIMS si cela a un impact sur les comportements de ceux-ci. L'équipe-classe, la professionnelle, la direction et les services éducatifs du centre de services scolaire se réservent le droit de prendre la décision dans le meilleur intérêt de l'élève).

Nous appliquerons les règles concernant le cellulaire, les écouteurs ou tout autre appareil mobile personnel sur le terrain et dans l'école dès la rentrée scolaire.





École
secondaire
de la Cité

MANDATS RÉGIONAUX ET DIMS

DATES IMPORTANTES

- **Lundi 7 septembre** : fête du Travail (l'école est fermée)
- **Vendredi 18 septembre** : Journée pédagogique
- **Mercredi 30 septembre** : déclaration de la clientèle scolaire : il est essentiel que votre jeune soit présent à l'école.
- **Lundi 5 octobre** : Journée pédagogique

Nous vous souhaitons une belle rentrée scolaire!

